

*Droits de la personne*

Soyons réalistes. À Montréal, le gouvernement tente désespérément de sauver des sièges; il a donc décidé d'y établir le Centre non pas parce qu'il se soucie du développement global des droits de la personne et de la démocratie, mais simplement par souci électoraliste, et comme je porte un certain intérêt aux questions relatives aux droits de la personne et que je m'y suis intéressée à titre de porte-parole du parti libéral en la matière, je suis peinée de voir que le gouvernement ne tient pas compte des problèmes relatifs aux droits de la personne en déterminant quel serait l'endroit le plus approprié pour établir le Centre des droits de la personne. Il préfère recourir à de basses considérations politiques.

Ce n'est pas la première fois que ça arrive. Un problème se présente, créons un autre institut! Ça résoudra le problème. De qui se moque-t-on?

Nous allons tous voter en faveur du projet de loi aujourd'hui et chacun rentrera chez soi et dormira un peu mieux ce soir en sachant que nous avons créé le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

Franchement, étant donné le budget qui lui a été accordé, étant donné qu'on a décidé d'instituer ce centre non pas pour créer un organisme de qualité ou pour améliorer un organisme déjà existant, mais simplement par souci électoraliste, cette mesure me fait un peu l'effet d'une farce. Je veux savoir pourquoi nous avons passé notre temps au cours des dernières semaines au Parlement à nous occuper d'initiatives gouvernementales qui sont entachées de favoritisme et visent à acheter des votes en période pré-électorale. Ce serait beaucoup mieux si un institut de cette importance était doté d'un budget convenable et si la ville était choisie après une analyse du capital de connaissances et d'expérience existant dans le domaine des droits de la personne. Pourquoi ne pas prendre cette décision dans le calme plutôt que de nous presser pour que le gouvernement puisse se vanter d'avoir rempli une autre promesse électorale?

● (1710)

Franchement, je suis un peu étonnée de voir que les néo-démocrates, les bons apôtres, déterrent d'abord l'histoire de la Loi sur les mesures de guerre pour justifier l'emplacement de l'institut des droits de la personne, et que, sans reprendre haleine, ils soutiennent ensuite que ce choix est inspiré par le favoritisme. J'estime que cet institut pourrait jouer un rôle très important dans le développement de la démocratie au Canada et à l'étranger. Il est malheureux que, pendant son mandat, le gouvernement actuel ait abandonné une grande partie du travail qui sera effectué par le centre. Notre rôle au chapitre de l'aide internationale et des affaires extérieures et notre asservissement à la politique étrangère des États-Unis nous ont diminués aux yeux du monde.

Autrefois, les Canadiens pouvaient se promener la tête haute dans le monde. Ils étaient respectés parce qu'ils étaient capables de se donner une politique extérieure indépendante et d'encourager l'établissement des droits de la personne et de la démocratie dans bien des régions du monde qui ne jouissent pas actuellement du type de démocratie que nous avons dans notre pays.

La semaine dernière, le président des États-Unis a qualifié le premier ministre (M. Mulroney) de visionnaire. Pouvez-vous imaginer cela, monsieur le Président? Ronald Reagan qualifie Brian Mulroney de visionnaire. Sur le coup, je me suis dit que cette déclaration ferait sûrement perdre des milliers de votes au gouvernement. Un homme que ses propres conseillers considéraient presque comme incompetent parce que sa gestion des affaires étrangères et intérieures les inquiétaient appelle notre premier ministre un visionnaire. Pourquoi, monsieur le Président? Parce que le premier ministre du Canada a suivi pas à pas le président des États-Unis dans son évaluation de la politique extérieure. Pensez aux Philippines; est-ce le Canada qui a reconnu le premier le gouvernement de Corazon Aquino et qui a reconnu, comme beaucoup d'entre nous le savaient depuis des années, que Ferdinand Marcos était un dictateur? Nous avons attendu et attendu pour voir ce que les États-Unis allaient faire.

Il est malheureux que le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique doive faire une grande partie du travail qui aurait dû être accompli par le gouvernement. Ce dernier a cessé d'avoir une politique extérieure indépendante de celle des États-Unis, et nous avons maintenant créé avec eux des liens de dépendance économique. Dans le domaine du développement régional, nous devons attendre de voir ce que vont dire les États-Unis avant de donner de l'argent à la Sydney Steel ou de faire quelque chose pour appuyer Algoma. Si nous suivons les États-Unis pas à pas dans le domaine de la politique économique et de la politique extérieure, ce sera bientôt la même chose dans le domaine de la politique sociale.

C'est pourquoi le gouvernement a adopté une position si ambiguë au sujet du programme de la guerre des étoiles. Il ne s'y est pas opposé. Le premier ministre a déclaré que le gouvernement ne pouvait pas y participer parce que c'était trop coûteux, mais que le secteur privé pouvait le faire.

Examinons aussi le dossier du gouvernement dans le domaine des droits de la personne pour ce qui est de l'exportation d'armes et de matériel utilisés pour écraser des gouvernements démocratiques dans d'autres pays, pour soutenir des régimes qui recourent à la force pour rester au pouvoir. L'un des premiers gestes du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a été de relâcher les règlements relatifs à l'exportation d'armes vers d'autres pays, particulièrement vers ceux où c'était défendu.

Ce n'est que lorsque la question a été soulevée au comité par l'opposition libérale, et par des organismes de défense des droits de l'homme, notamment Amnesty International, que le ministre s'est rendu compte de l'erreur de son amendement de 1985 et qu'il a changé la loi ou les règlements régissant le contrôle de l'exportation d'armes pour empêcher des pays comme l'Afrique du Sud et d'autres régimes d'utiliser du matériel militaire canadien et de l'équipement auxiliaire, comme des hélicoptères, contre le processus démocratique. Nous fournissons en fait indirectement des armes à l'Afrique du Sud, pays que le premier ministre prétend avoir en horreur. Nous le faisons pourtant parce que le gouvernement avait laissé une échappatoire dans la loi sur l'exportation.